



PROGRAMME DE SENSIBILISATION
GESTES DE SECOURS

OBJECTIFS

- » Acquérir un ensemble de connaissances et de techniques permettant d'intervenir efficacement face à une situation d'accident.
- » Assurer sa sécurité, celle des témoins et des victimes.
- » Passer un message d'alerte.
- » Apporter les premiers secours assurant le nécessaire avant l'arrivée des secours.

ORGANISATION

- » Tout public.
- » La sensibilisation n'est pas certifiante et est adaptée aux salariés non SST.
- » La durée prévue pour le déroulement du contenu globale est de 3 heures.
- » Dans les locaux de l'entreprise ou au sein d'AST par groupe 4 à 8 personnes (à adapter en fonction de l'organisation et l'effectif de l'entreprise).

PROGRAMME

- » Présenter la loi du 3 juillet 2020 « Le Citoyen Sauveteur ».
- » Sensibiliser les salariés sur les conduites à tenir face à une attaque terroriste (FR Alerte) et face à une situation d'accident.
- » Porter secours à une victime en cas d'accident :
 - » **Protéger** pour éviter le suraccident.
 - » **Alerter** les secours.
 - » **Secourir** :
 - » Les saignements abondants.] 60 mn
 - » Les plaies graves.]
 - » La victime inconsciente qui respire :] 30 mn
 - » Mise sur le côté (PLS).
 - » La victime inconsciente qui ne respire pas :] 45 mn
 - » Réanimation cardiopulmonaire.
 - » Mise en œuvre du défibrillateur.

» Les différents modules sont adaptables en fonction des risques de l'entreprise.

RESTITUTION

- » **Salariés** :
 - » Magnet « numéro d'urgence ».
 - » Dépliant de la fédération française de cardiologie « Arrêt cardiaque, 1 vie = 3 gestes ».
 - » Attestation de présence.
- » **Employeur** :
 - » Feuille d'émargement.
 - » Synthèse de la sensibilisation.
 - » Résultat des questionnaires de satisfaction.

